

AVIS PUBLIC

Consultation publique sur le projet de Règlement n° 327 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments sur le territoire de la Ville de Saint-Césaire

Avis est donné que :

- 1 Lors de sa séance tenue le 26 mars 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement intitulé « Règlement no 327 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments sur le territoire de la Ville de Saint-Césaire».
- 2 Que le Règlement n° 327 a pour objectif de contrôler la vétusté des bâtiments, empêcher leur déperissement, assurer leur protection contre les intempéries et préserver l'intégrité de leur structure.
- 3 Que l'assemblée de consultation publique sur ce projet de règlement est fixée lors de la séance ordinaire qui sera tenue le mardi 14 avril 2026 à compter de 19 h 30 à la salle du conseil municipal, 1111, avenue Saint-Paul, à Saint-Césaire.

Toute personne intéressée par ce projet de règlement peut en prendre connaissance aux pages suivantes du présent avis ou au bureau de la Ville de Saint-Césaire, 1111, avenue Saint-Paul, à Saint-Césaire ou encore, communiquer avec le service de l'Urbanisme au 450 469-3108, poste 225 pour obtenir tout complément d'information.

Fait à Saint-Césaire, le 30 mars 2026

Nancy Bernier
Greffière